



### Réponse à la devinette N°14

« Ménager la chèvre et le chou »

On pose souvent le problème suivant : comment un homme doit-il, avec sa barque, faire passer d'un bord à l'autre d'une rivière, un loup, une chèvre et un chou, sachant qu'il ne doit traverser qu'avec un seul à la fois, et surtout, en évitant de laisser ensemble, le loup avec la chèvre, la chèvre avec le chou ? Une solution serait d'emmener la chèvre et revenir seul, repartir avec le chou, le débarquer et ramener la chèvre, reposer la chèvre à la case départ et passer le loup, revenir chercher la chèvre.

De cette anecdote, serait né le proverbe «Ménager la chèvre et le chou »c'est-à-dire épargner les parties en présence, afin de conserver de bonnes relations avec chacun.

**Devinette N°15 :** Que signifie l'expression «Habillé comme l'as de pique! »

### **Petit documentaire de ATB :** *La république, ses symboles et ses emblèmes*

#### La gerbe

Symbole de la moisson, de l'abondance; toute l'énergie de la végétation réside dans cette gerbe: parce qu'elle est liée, tiges nouées, elle signifie la convergence, le rassemblement, des diverses forces

#### Le faisceau des licteurs

Le faisceau remonte à la république romaine. Les faisceaux étaient constitués de baguettes souples entourées de liens de cuir et d'une hache. Les baguettes symbolisaient le pouvoir de fouetter, la hache symbolisait le pouvoir de décapiter.



Le symbole du faisceau du licteur parfois coiffé du bonnet phrygien a été utilisé par les révolutionnaires français comme symbole de la République naissante

#### L'arbre de la liberté

L'un des symboles les plus riches et plus répandus est l'arbre. Il symbolise la croissance, la force, la puissance.

#### Le bonnet phrygien

Le bonnet phrygien ou bonnet rouge fut dès 1792 un signe de ralliement révolutionnaire et servit de coiffure à la Marianne sous la troisième république.

#### Marianne

Marianne, allégorie de la république, apparaît dans un concours officiel en 1848 et décore les mairies à partir de 1877.



La photo représente la Marianne de l'ancienne mairie.

#### La semeuse

Création d'Oscar Roty en 1897, la semeuse est une jeune femme debout en mouvement, coiffée d'un

bonnet phrygien, vêtue d'une robe drapée et tenant un sac de grains dans la gauche et des épis de blé dans la droite.

#### La cocarde

La cocarde était à l'origine une touffe de plumes de coq portée par les soldats d'un régiment de Louis XIV

#### Le drapeau tricolore

Lors de la célébration en 1880 de la première fête nationale du 14 juillet le drapeau tricolore s'impose dans un grand élan de ferveur républicaine.



#### La marseillaise

Rouget de Lisle, capitaine du Génie, a écrit et composé « le chant de guerre pour l'armée du Rhin » à Strasbourg dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, lors d'une soirée chez le maire de la ville.

Le 14 février 1879 la Chambre des députés officialise, sur la proposition de Gambetta *La Marseillaise* comme hymne national.

#### Liberté, Egalité, Fraternité

C'est la triade de la devise républicaine. Elle est inscrite sur le fronton des édifices publics depuis 1880, puis dans la constitution de 1946. L'article 2 de la constitution du 4 octobre 1958 précise que la devise de la République est « Liberté, Egalité, Fraternité »

#### Le coq :

Il est l'emblème de la France. En effet, le mot latin Gallus a une double signification : coq et gaulois. Depuis la Troisième République, il représente le courage et la fierté face à l'aigle prussien.



Département d'Eure-et-Loir

# A TAMBOUR BATTANT

N°15  
Mars 2013



### Le mot du Maire:

Le territoire va pouvoir maintenant s'organiser: les Conseils Municipaux du Pays Drouais se sont prononcés favorablement sur le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Ainsi la fusion des 6 EPCI en une seule Communauté d'Agglomération de 110 500 habitants va nous permettre de prendre en main notre destin!

### A qui sont-ils ?

Ces objets trouvés sont en attente de retrouver leur propriétaire à l'accueil de la mairie.

- Une bague trouvée rue de la Demoiselle le 6 septembre 2012
- Une clé toute seule trouvée dans la salle Aimé Breton début septembre 2012
- Un petit étui en cuir avec une clé à l'intérieur trouvé fin septembre 2012 devant la boulangerie.

### Tu as 16 ans juste révolus?

Garçon ou fille, il faut penser à te faire recenser à la mairie!

Rappel: Le certificat remis à l'issue de la Journée Défense et Citoyenneté est **obligatoire** pour passer des examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, brevet...). Renseignements en mairie. ou sur [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

### Panneau lumineux :

Il a été installé sur l'extérieur de la mairie pour donner des informations réactives : manifestation, fuite d'eau, fermeture exceptionnelle d'un service...

### Calendrier des prochains mois

DI 31/03	PETANQUE LOISIR: Concours à la mêlée
DI 07/04	PETANQUE LOISIR: Concours à la mêlée
JE 11/04	AGE D'OR: repas Hippies
DI 14/04	PETANQUE LOISIR: Concours à la mêlée
DI 14/04	AGE D'OR: Thé dansant
DI 21/04	PETANQUE LOISIR: Concours triplette
SA 27/04	MUNICIPALITE: café-philos
SA 27/04	A.A.F.D: assemblée générale 9h-13h
ME 01/05	ABONDANT en FETES: Fête du village
ME 01/05	PETANQUE LOISIR: Concours doublette
ME 08/05	ANCIENS COMBATTANTS: Cérémonie et repas
DI 12/05	ANET VELO CLUB: course cycliste (voir page3)
DI 19/05	PETANQUE LOISIR: Concours doublette-
DI 19/05	A.A.P.E : Foire à tout
SA 25/05	PETANQUE LOISIR: repas créole et soirée dansante
VE 31/05	ELDOR'ADOS: soirée musique
SA 01/06	LES CHEROKEE'S: repas partage
DI 02/06	A.A.P.E: fête du vélo
VE 07/06	Course cycliste (voir page3)
SA 08/06	ABONDANT en FETES: animation à définir
DI 09/06	PETANQUE LOISIR: Concours triplette mixte-
SA 15/06	V.E.A.A: assemblée générale et repas
DI 16/06	AMICALE théâtre: spectacle de fin d'année
MA 18/06	AMICALE Musique: audition fin d'année
JE 20/06	AGE D'OR: pique-nique
SA 22/06	PETANQUE LOISIR: Concours triplette nocturne
SA 22/06	JUDO CLUB: fête de fin d'année du club
DI 23/06	COAF : fête des familles
SA 29/06	PETANQUE LOISIR: concours triplette nocturne
SA 29/06	A.A.P.E: kermesse
en attente de date :COA Tennis de table: tournoi	
en attente de date :AGE D'OR: voyage	

MAIRIE - 20 GRANDE RUE - Tél: 02.37.48.78.19

E-mail: [mairieabondant@wanadoo.fr](mailto:mairieabondant@wanadoo.fr)

Site internet: [abondant-village.com](http://abondant-village.com)

Rédacteurs: Martine Gerbeaux, Virginie Huiltio, Isabelle Laspougeas, Gilbert Letellier, Alain Sorin et Alain Vinceneau

## Bon à savoir

### Nouvelles permanences de M. le Maire:

le samedi ou le mercredi matin, sur rendez-vous.

### Service à la personne :

Dans le cadre de l'aide sociale, la commune d'Abondant a décidé de rendre service aux personnes âgées ou en grande difficulté d'autonomie en allant chercher des médicaments ou en les conduisant chez un médecin par exemple. Ce service hebdomadaire de proximité ne pourra être rendu que le jeudi après-midi uniquement ( de 14h à 17h). La demande doit être effectuée auprès du secrétariat de mairie une semaine à l'avance pour qu'elle soit validée par téléphone.

Mise en place du service à compter du 04 Avril 2013

### Poste :

Attention, depuis le 1<sup>er</sup> Mars et dans tous ses guichets, la Poste ne vend plus de recharges téléphoniques.

### Cantine :

En cas d'absence inopinée, appeler la cantine au 02 37 48 70 77, à partir de 7h15 et **avant** 8h30.

En cas d'absence prévisible, pour une bonne gestion des commandes, s'efforcer de prévenir 48h à l'avance.

Conformément au règlement signé en début d'année, toute absence non signalée entraînera la facturation du repas.

### Communauté d'agglomération :

Le conseil municipal du 27 Février 2013 a délibéré favorablement pour qu'Abondant intègre cette nouvelle intercommunalité. De ce fait, lorsque celle-ci sera définitivement constituée, la Communauté de Communes des Villages du Drouais n'existera plus. La grande communauté d'agglomération drouaise comptera 78 communes. Abondant y sera représenté par 1 personne comme les 70 autres communes rurales de ce regroupement. Les communes rurales comme Abondant occuperont donc, à elles toutes, 70 sièges sur les 119 du total.

Cette nouvelle structure se mettra en place lors des élections municipales de 2014.

### Le CAUE 28

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Eure-et-Loir tient tous les lundis une permanence-conseil dans ses locaux à CHARTRES, gratuite pour tous les publics: collectivités, administrations et particuliers.

Objectif: fournir à tous les maîtres d'ouvrage publics comme privés, dès l'amont du projet, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et aménagements ainsi que leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Vous avez un projet de construction, de réhabilitation ? Le CAUE28 vous proposera un rendez-vous avec une architecte-conseiller.

Afin de bien préparer le rendez-vous, il vous est conseillé de venir avec le maximum de données relatives à votre projet et à sa situation: un extrait de plan cadastral, des photos du terrain et des bâtiments existants, le cahier des charges, le programme, les croquis ou esquisses que vous aurez réalisés vous-même, ou les études en cours...

Et si nécessaire: le certificat d'urbanisme, le règlement local d'urbanisme (POS à se procurer en mairie), le règlement du lotissement...

CAUE28  
87 rue du Grand Faubourg  
28000 CHARTRES  
TEL : 02 37 21 21 31  
FAX : 02 37 21 70 08  
WWW.CAUE28.ORG

Ouverture au public  
du lundi au vendredi :  
9h > 13h et 14h > 18h (sauf vendredi 17h)



### Mission Locale

Tu as entre 16 et 25 ans ... Tu n'es plus scolarisé et tu recherches un emploi activement: la Mission Locale de Dreux peut t'aider. Elle existe depuis 1982 et aide les jeunes volontaires dans leurs recherches d'emplois. Elle n'est pas seulement réservée aux jeunes de Dreux mais s'adresse aussi à ceux de toutes les communes environnantes. Elle peut également t'aider financièrement si tu rencontres des difficultés d'argent (aide alimentaire, aide au déplacement...).

Mission Locale / Espace jeune  
48 rue St Denis 28100 DREUX  
02.37.46.26.39

## Syndicats intercommunaux

### Ordures ménagères (SYROM)

Le nouveau marché de collecte vient d'être attribué à SITA Centre Ouest pour une durée de 5 ans. Dans la perspective de modifier la collecte, à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2014, en la conteneurisant sur tous les flux (conformément au cahier des charges imposé par le SYROM), s'ouvre devant nous **une année complète de transition**. Cependant, et concernant Abondant, il n'y a aucune modification du jour de collecte, ni de la façon de trier, entre le 1<sup>er</sup> Avril 2013 et le 1<sup>er</sup> Avril 2014. **Les grands changements seront le 1er Avril 2014.**

### Et si on cuisinait?

#### Pour 8 personnes :

700 g de pâte feuilletée  
3 saucisses fraîches (genre Toulouse 300 g)  
300 g de veau  
250 g de filet de canard sans peau  
200 g de poitrine fumée  
2 oeufs frais pour la farce  
6 oeufs durs  
2 échalotes finement hachées  
1 petit bouquet de ciboulette  
1 petit bouquet de persil  
6 branches de thym  
2 cuillères à café de coriandre concassée  
2 cuillères à soupe de crème fraîche  
sel, poivre

●Préparation : 30 mn

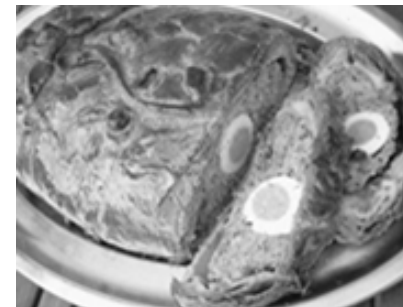
●Cuisson : 60 mn

#### Préparation :

Coupez les viandes en morceaux et hachez-les avec la ciboulette et le persil. Mettez dans un saladier ainsi que les échalotes et le thym effeuillé. Enlevez le boyau des saucisses et ajoutez la chair aux autres viandes avec la coriandre concassée. Salez, poivrez, mélangez bien avec les mains, c'est plus facile. Ajoutez la crème fraîche et les 2 œufs entiers, amalgamez bien le tout. Faites chauffer le four à 220°C (thermostat 7-8).

### *Un Pâté de Pâques berrichon, par exemple....*

Étendez la pâte en une abaisse de 3 mm d'épaisseur dans laquelle vous découperez 2 rectangles, dont l'un plus large que l'autre pour le dessous. Conservez les chutes de pâte pour décorer le pâté. Étalez le plus grand des rectangles sur une plaque tapissée de papier cuisson beurré et versez-y la moitié de la farce en laissant aux bords un espace libre de 3-4 cm environ.



Au centre de la farce, mettez les œufs durs écalés, en file indienne dans le sens de la longueur et recouvrez du reste de farce.

Repliez sur la farce les bords du rectangle de pâte du dessous et mouillez-les au pinceau (avec de l'eau). Recouvrez du second rectangle de pâte et faites bien adhérer

les bords en pressant délicatement et en faisant glisser la pâte dessous.

Décorer la surface du pâté avec les chutes collées à l'eau. Au centre du pâté, enfoncez un petit cylindre de carton qui servira de cheminée pour évacuer la vapeur. Badigeonnez la surface avec du jaune d'oeuf et mettez au four pour 1 heure, en baissant la température à 180°C (thermostat 6). Si la surface se colore trop vite, couvrez-la d'un papier d'aluminium.

Pour finir... Servez bien chaud accompagné d'une salade verte et d'un verre de Sancerre blanc.

Bonne dégustation!

## Et si on faisait attention?

### Citoyenneté ou simple bon sens?

(Déjà paru dans ATB N°1 juin 2008)

Lors de la promenade d'hygiène de votre chien, le conduire vers un endroit qui ne gêne personne ferait plaisir à l'un de vos voisins, celui-là ne supportant plus de ramasser les déjections laissées par votre animal préféré devant sa porte ou sa clôture. Pensez-y ! Notre campagne est bien assez grande pour vous le permettre.

Et aussi...

Ne laissez pas les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage. (article R48.2 du code de la santé publique et R25 du code pénal).

### Quelques rappels en vue des beaux jours :

#### • Brûlage:

Suite au Grenelle de l'environnement et par arrêté préfectoral, le brûlage dans les jardins est interdit depuis le mois de Juillet 2012, en Eure-et-Loir, et ce, toute l'année.

#### • Horaires de tonte et autres nuisances sonores :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques...) ne peuvent être effectués que :

#### les jours ouvrables :

08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,

#### les samedis

09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,

#### les dimanches et jours fériés

10h00 à 12h00.

## Tout à l'égoût ? Non, à l'égoût on ne jette pas tout!!!

Le "tout à l'égoût" n'est pas une poubelle.

Toutes les semaines, nous sortons des 3 stations de relevage, environ 60 kg de déchets divers:




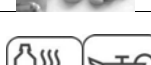

- des déchets solides, tels qu'ordures ménagères, canettes alu aplaties etc...
- des déchets textiles, en particulier des lingettes, des serpillères etc...

### Et surtout, les lingettes, pas dans les toilettes !

La présence surabondante de lingettes de ménage et d'hygiène provoque l'enrayage des pompes chargées du relèvement des eaux usées. Des nettoyages préventifs des stations de pompage, sont réalisés à intervalles réguliers, mais malgré tout, le premier geste est primordial :

comme pour tous les autres objets (emballages, sachets, couches...), ayez le réflexe « poubelle » !



Types de produit	Où les jeter ?	Conséquences des mauvais gestes
 <b>Epluchures</b> fruits et légumes	<b>Compostage</b> des déchets ménagers et au pire dans le conteneur marron	Ces déchets génèrent des coûts de traitement superflus s'ils ne sont pas recyclés.
 <b>Substances chimiques</b> (Peintures, solvants, diluants, désherbants et hydrocarbures)	<b>Déchetterie</b> <u>Bientôt</u> à la déchetterie d'Anet <u>en attendant</u> : à la déchetterie de Dreux en regroupant les produits (le SYROM paie pour vous, par passage)	Vidées dans l'évier, elles corrodent les tuyaux (y compris les vôtres) et perturbent sérieusement le fonctionnement des stations d'épuration (elles deviennent alors une menace pour l'environnement)
 <b>Médicaments</b>	<b>Pharmacie</b>	Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour les traiter. Donc les molécules se retrouvent dans la nature. Elles peuvent donc avoir des conséquences sur la santé humaine et animale.
 <b>Huiles et graisses</b> (fritures, graisses de cuisson, huiles de vidange...)	<b>Déchetterie</b> <u>Bientôt</u> : à la déchetterie d'Anet <u>en attendant</u> : à la déchetterie de Dreux en regroupant les produits (le SYROM paie pour vous, par passage)	Elles se déposent, colmatent les tuyaux (y compris les vôtres) et les pompes. Elles diminuent les performances des stations d'épuration, et elles génèrent des frais.
 <b>Objets solides</b> Mégots de cigarette, couches à jeter, protections hygiéniques, cotons tiges, lames de rasoir, lingettes, rouleaux de papier toilette...	<b>Poubelles</b>	Ces objets ont des conséquences catastrophiques sur le fonctionnement des systèmes d'assainissement. Ils obstruent les tuyaux et les pompes de relevage. Cela nécessite des interventions coûteuses et urgentes, au risque de mettre en panne tout le système (et donc le vôtre).

### Projet d'aménagement de la RN 154 / RN 12

Info du 27/12/2012

Par décision ministérielle et suite à concertation, l'achèvement de l'aménagement de la RN 154 entre Nonancourt et Allaines se fera par recours à la concession.

⇒ Dreux sera dévié par l'Ouest.

⇒ La RN 12 sera aménagée en 2X2 voies au nord de Dreux jusqu'à Nonancourt (ST REMY dévié par le sud et NONANCOURT dévié par l'Ouest) avec un raccordement RN12/RN154 à hauteur de Louvilliers en Drouais.

⇒ Chartres sera dévié par l'option « Est rapproché »

⇒ La jonction à l'A10 se fera par l'option « nord » au niveau d'Allaines.

### Ecole :

La classe de CM2 de l'école d'Abondant va visiter l'Assemblée Nationale à Paris. Elle se joindra pour l'occasion au Conseil Municipal d'Enfants de la commune d'Anet. Cette visite aura lieu le 2/4.

### Téléthon 2012 :

Guyline RONSSSE nous prie d'insérer :

Suite à la manifestation de décembre 2012, le gain a été environ de **1200 euros**.

Bravo à tout le monde et merci encore pour votre aide ou votre participation. Rendez-vous à la fin de l'année pour le téléthon 2013!

### Association :

Le Comité des fêtes a annoncé sa dissolution le 22 Février lors de son assemblée générale.

Une autre association avec le même objectif vient de se créer lors d'une assemblée générale constitutive le 22 Mars 2013: « ABONDANT en FETES » est présidée par Virginie HUILIO.

Contact: 02 37 48 74 44

Le prochain café-philo est prévu le samedi 27

Avril, à 9h30 à la mairie, avec cette question:

« Peut-on faire le bonheur des autres? »

VMEH (Visite des Malades dans les Etablissements

Hospitaliers) cherche à étendre son équipe d'amis bénévoles pour apporter une présence, une écoute, une chaleur et un rayon de soleil aux personnes en séjour à l'hôpital ou en maison de retraite. Pour proposer votre temps:

02 37 46 42 12 ou 06 07 083 93 66

Ou: permanence à l'Hôpital Victor Jousset de Dreux le mardi de 14h à 16h.

## Bon à savoir

### Artisanat et Commerce:

Pour une vue d'ensemble, un sinistre, un projet...vous avez besoin d'une photo aérienne?

Contactez CLIC envol

Sonia LAYAN (ABONDANT)

06 03 01 65 66

Vous aimez le Bio?

M.LEMOINE, producteur de légumes bio à GAMBAIS, cherche des adhérents pour former une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

Contact: 06 63 28 28 65

Le scrapbooking vous intéresse?

Contactez Karine ASSE (ABONDANT)

2 rue des trois pommiers

06 24 05 72 45

### Course cycliste du 12 Mai 2013



L'Anet Vélo Club organise le **championnat départemental UFOLEP à Abondant**, le Dimanche 12 Mai après-midi à partir de 13h.

Les coureurs prendront le départ au niveau de l'esplanade du château de façon échelonnée :

13h : les 50-59 ans et plus de 60 ans

13h03 : les féminines et 13/14ans et 15/16 ans

15h : les 40/49 ans

15H03 : les 17/19ans, 20/29 ans et 30/39 ans

Et les arrivées s'effectueront au niveau de la place de l'église après avoir effectué plusieurs fois le circuit suivant : Rue du point du Jour, rue de Dreux, rue des Poteries et du Bois Prieur, la Saboterie, les Loges, Chaignes, rue du bout de ville.

**Le stationnement des véhicules est donc gênant et dangereux tout l'après-midi dans les rues concernées.**

### Une autre Course cycliste

devrait traverser Abondant le Vendredi 7 Juin 2013 entre 14h15 et 14h45 en provenance d'Anet pour aller vers Serville. **Sont concernées la rue des Minières, la grande rue et l'Allée du Château.** Les stationnements dans ces rues sont fortement déconseillés.





## Nicole LIEVENS

Est décédée le Mercredi 13 Février 2013, à l'âge de 68 ans dans un accident de voiture au lieu-dit « les bochets » entre Anet et Abondant.

Dans sa 36<sup>ème</sup> année de mandat municipal après avoir été élue Conseillère Municipale en 1977, puis adjointe au Maire depuis 1989.

M. Michel DUVAL, Maire, lui a remis la médaille d'argent (20 ans de mandature)

M. Christian DE VIMAL, Maire, lui a remis la médaille de vermeil (30 ans de mandature)

Lors du mandat en cours (2008-2014), elle était en charge :

- D'une délégation au SIPAD (Pays Drouais) dont elle était vice-présidente
- D'une délégation au SICA (Syndicat Intercommunal du Canton d'Anet) dont elle faisait partie du bureau
- De la Commission Urbanisme et de tous les dossiers d'urbanisme
- De la commission Fêtes et Cérémonies



*En préparation de la Cérémonie des Justes de 2010 avec le représentant de Yad Vashem et M. DE VIMAL*



*En réflexion d'urbanisme sur le terrain en 2009*

C'était une personne de compétences, de courage, de dynamisme, de professionnalisme, de franchise, d'enthousiasme, de droiture, d'énergie, de générosité et de gentillesse.

Son engagement pour la collectivité était sans faille et elle n'hésitait pas à s'atteler aux choses les plus difficiles. Elle appelait cela « aller au charbon ».

Servir le bien commun, tel était son perpétuel souci.

Nicole a été une personnalité marquante de notre institution communale.

## Le Conseil Général des Jeunes

Le Conseil Général des Jeunes est un outil d'animation, un espace d'échanges et de dialogues pour les élèves élus des 49 collèges privés et publics de l'Eure et Loir. Ce Conseil junior, créé en 1999 par l'Assemblée Départementale, a pour objectif de réunir régulièrement (au moins une fois par mois) les jeunes élus des collèges.



*Les collégiens élus pour 2012-2013*

Ce Conseil Général Jeune a pour objectifs :

- D'intéresser les collégiens d'Eure et Loir à la vie publique
- De leur permettre de réaliser des projets collectifs
- De faire remonter les idées des collégiens d'Eure et Loir, dans le but que soient mis en place des projets qui répondent aux attentes de l'ensemble des jeunes.
- De renforcer les liens entre les collégiens et les adultes (personnel d'établissement et élus)
- D'apprendre aux jeunes à organiser leur pensée, et défendre leurs projets devant un groupe.

Ces jeunes élus :

- S'intéressent à la vie publique en découvrant le rôle, le fonctionnement et les activités des collectivités.
- Prennent conscience des responsabilités locales, en les associant activement à la vie du Département.
- Expriment leurs idées de citoyen en assemblée et réalisent des projets qui leurs tiennent à cœur.

Au collège de Bû, cette année 2012/2013, c'est Loreen HUILIO, élève de 3<sup>ème</sup>, qui a été élue Conseillère Générale Jeune.

« J'ai été élu déléguée de classe dans un premier temps puis représentante des délégués du collège de Bû durant l'année scolaire 2011-2012. Puis le Conseiller Principal d'Education du collège m'a proposé de devenir conseillère régionale jeune, ce que j'ai accepté. Les élections ont lieu en octobre. Après l'élection, l' élu junior doit se référer et signer une charte et un règlement qui définissent les bases de son engagement. Mon mandat est de 2 ans et il est renouvelable mais le Conseil Général souhaite que les représentants changent régulièrement pour que de nouveaux élèves découvrent cette Assemblée. Je siége en moyenne huit à neuf fois par an. Je m'y rends en bus, le Conseil Général m'envoie un ticket pour le bus. Je prends le bus à la gare routière de Dreux et je descends à la gare routière de Chartres puis je me rends à pied jusqu'au Conseil Général. Le midi nous déjeunons sur place puis le soir je reprends le bus pour rentrer.

J'ai rarement des propositions à faire remonter à cette assemblée car peu d'élèves du collège savent qu'ils peuvent me poser des questions et me faire part de suggestions, c'est pour cela que nous travaillons en Assemblée sur le thème de faire connaître le Conseil Général des Jeunes. Lorsque nous sommes en Assemblée, nous faisons des activités pédagogiques amusantes par le biais de saynètes pour parler de problème que nous pouvons rencontrer dans nos collèges. Nous faisons également du théâtre; parfois nous faisons des sorties dans les musées de Chartres. Nous sommes en partenariat avec une compagnie théâtrale. Nous avons également un travail d'Assemblée sur le « Manger-Bouger » pour éviter les problèmes liés au surpoids chez les jeunes. Ce travail se traduira certainement par une communication au niveau de tous les collégiens du département.

En tant qu'élue, je pense que je me dois d'être le porte-parole du collège de Bû au Conseil Général. Je dois informer les autres collégiens de l'action du Conseil Général Jeune et les y associer. Je dois également proposer dans mon collège des actions concrètes en rapport avec les projets décidés en assemblée. Je dois être attentive et à l'écoute des préoccupations de tous les élèves de mon collège.

Je représente tous mes camarades et j'exprime leurs idées même si elles sont différentes des miennes. »